



Lequiroc 11 Décembre 1886

Monsieur

Je regrette de ne pouvoir mieux
répondre aux vœux de Votre Grandeur. Malgré
toute ma recherche je n'ai pu découvrir aucun
Cantique manuscrit en l'honneur de la Sainte Vierge.

Il n'y a non plus dans la Paroisse, aucun
ancien monument ni aucun lieu de pèlerinage.

Dans l'Eglise il y a un autel dédié
à la Sainte Vierge, sous le vocable de
Notre Dame du Croisaire.

Les processions font soulever le tour
du Cimetière à l'extrême. La statue de la
Sainte Vierge est portée par de jeunes filles.
Il n'y a point de Gamme. Mon intuition
est de leur faire venir une, avec l'image de
l'Immaculée Conception, si que les ressources le permettent.

C'est en 1694 que Monseigneur
Graveran, a bien voulu, sur ma demande
instituer la Confrérie du Rosaire dans cette
Paroisse.

Le culte de ce Rosaire y est établi depuis
quelques années et le culte est régulièrement.

Je prie bien respectueusement Monseigneur
de vouloir bien m'en faire si je ne puis
pouvoir de renseignements plus tôt faire à sa
Grandeur.

Je suis l'homme de votre, avec le plus profond
respect

Monseigneur

De votre Grandeur

Le très humble et très obéissant Serviteur

Alfred
rue de la République